

## BTP211 - Projet A et E - Gestion des déchets

### Présentation

#### Prérequis

Cet enseignement est destiné en particulier aux élèves du Cnam en fin de cursus ingénieur en Aménagement et environnement ou Master, désireux de consolider leurs acquis par des techniques intéressant l'aménageur face aux risques environnementaux. Il s'adresse également aux étudiants d'autres disciplines ou aux professionnels, ingénieurs et techniciens appelés à se spécialiser dans la gestion des déchets.

Public concerné : professionnels dans le secteur de la construction préoccupés par les risques hydrologiques pesant sur les ouvrages et le territoire (inondation et sécheresse) ; professionnels dans le secteur de l'aménagement et de l'urbanisme mettant la gestion des risques naturels au cœur de leurs projets ; auditeurs des parcours Aménagement et environnement, Géotechnique, Construction durable ; étudiants en Sciences de la Terre, Sciences du Sol, Sciences de l'Environnement.

UE recommandées en prérequis : BTP145, 146, 150, 151, et/ou 153.

Modalités d'enseignement : formation ouverte à distance (cours et TD en supports écrits / oraux, webinaires sur rendez-vous = présentiel à distance) ; en bonus, sans obligation : présentiel en salle envisageable le samedi si la demande de regroupement pédagogique atteint un nombre raisonnable.

#### Objectifs pédagogiques

Connaissance des techniques et de la réglementation sur une problématique d'aménagement du territoire, au choix :

- à fort impact environnemental, par exemple la gestion des déchets,

ou bien

- à forte vulnérabilité face à un risque naturel tel que la sécheresse ou l'inondation.

#### Compétences

- L'auditeur saura interpréter un événement de pollution en termes d'origine, de vecteur de contamination, et de cible.

- Il sera capable de vérifier les résultats fournis par un bureau d'étude.

- L'auditeur saura proposer une approche intégrée de gestion.

#### Compétences

- L'auditeur saura interpréter un événement de pollution en termes d'origine, de vecteur de contamination, et de cible.

- Il sera capable de vérifier les résultats fournis par un bureau d'étude.

- L'auditeur saura proposer une approche intégrée de gestion.

### Programme

#### Contenu

- Une étude de cas : trouver les solutions possibles à un problème imposé.
- Veille réglementaire : mettre à jour sa connaissance des règles pour savoir comment éviter le problème à l'avenir.
- Simulation d'un projet (possible en binômes) : appliquer les règles sur un territoire à choisir.

Valide le 06-10-2022



**Code : BTP211**

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

**Responsabilité nationale :**

EPN01 - Bâtiment et énergie / 1

**Contact national :**

EPN01 - BTP - Aménagement et environnement

292 rue Saint Martin

accès 16

75003 Paris

01 40 27 24 27, 01 40 27 21 10

Olivier Fouché-Grobla

[olivier.fouche-grobla@lecnam.net](mailto:olivier.fouche-grobla@lecnam.net)

## Modalités de validation

- Contrôle continu
- Projet(s)

## Description des modalités de validation

1. Une note de synthèse sur l'étude de cas est demandée, ainsi qu'une étude de simulation de projet d'aménagement dans le thème abordé, en général la gestion des déchets.
2. La participation aux outils d'apprentissage collaboratif est évaluée en fonction de l'apport personnel au groupe (forum de discussion, évaluation par les pairs, etc.)